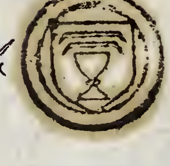
A Jouet

(cat. B.M.: Auprat)

OUVREZ DONC LES YEUX!



De mon oncle  l'avocat Béchaux,
1914. 4010.

OUVREZ DONC LES YEUX!

OUVREZ donc les yeux, Français, mes chers concitoyens! vous êtes tous malheureux, quand vous pourriez tous jouir de la félicité la plus parfaite; vous déchirez en lambeaux le plus beau, le plus riche royaume de la terre, & ce royaume est à vous! vous en êtes les possesseurs! Toute l'Europe vous porte envie, au point qu'elle voudroit toujours vous faire la guerre, si elle osoit, pour diminuer votre puissance: vous la détruisez bien mieux vous-mêmes, si vous continuez, que ne sauroient faire vos plus cruels ennemis. Ah! Français! que vous savez bien les servir!

Vous avez été de tous les temps la Nation la plus polie, la plus généreuse, la plus aimable de toutes les Nations civilisées; vous êtes aujourd'hui la plus farouche. Vous étiez tous freres, vous ne faisiez qu'un peuple d'amis, malgré la ligne de démarcation qui étoit entre les trois ordres; mais vous vous donniez la main par-dessus cette ligne; vous la franchissiez même pour mêler votre sang, & contracter une éternelle amitié: aujourd'hui vous voulez vous baigner les uns les autres dans ce même sang, &

cela ; parce que l'enfer a vomi des monſtres armés de poignards, qu'ils vous préſentent, au lieu de les tourner contre eux, vous êtes aveugles au point de les prendre avec tranſport pour les plonger dans votre ſein. La diſcorde plane ſur vos têtes, ſecoue ſon flambeau, voit que vous recevez ſes feux, que vous alimentez vous-mêmes, au lieu de les éteindre : elle s'applaudit. Juſqu'à quand, trop aimable Nation, tarderez-vous à déchirer le bandeau qui vous aveugle !

Ecoutez un ami, un vrai citoyen, qui voudroit avoir mille vies pour vous les toutes ſacrifier, un ami qui voit de ſang-froid, qui n'épouſe aucune querelle, qui ne prend point de parti contre un autre parti, parce qu'ils ſont tous ſes freres, qui voit très-bien ceux qui ont tort & ceux qui ont droit de ſe plaindre. Penſez-vous, en effet, que, dans les trois Ordres, il n'y ait pas de gens bien vertueux, & qui gémiſſent des troubles qui nous agitent depuis ſi long-temps? Il y en a, n'en doutez pas; mais dans les trois auſſi il y a des méchans indignes du jour; j'en pourrois citer dans tous, dont perſonne ne prendroit la défenſe, tant ils ſont en horreur, même chez leurs confreres; tout le monde les connoît; ainſi je les abandonne à leurs propres remords, dont tôt ou tard ils ſeront dévorés. Quand le

Ciel, qui ſur nous tient ſa main appeſantie, daignera nous regarder d'un œil plus favorable, il permettra que le crime dans toute ſa noirceur paroiſſe aux yeux de tous, pour ſubir le juſte châtiment qu'ils auront mérité. Oui, Français, voila ma prédiction, voila le vœu que je forme pour vous.

Je ne puis, cependant, réſiſter à cette puiſſance cachée, qui maîtriſe toutes les volontés, qui veut que je vous faſſe connoître l'exécrable abbé Fauchet, plus méchant que l'enfer, dont il eſt ſorti. Ce démon infernal, ce prêtre ſacrilege, oſe, par ſes impuretés, ſouiller la chaire de vérité; il oſe ſe ſervir de ce livre ſacré, où ſont écrits tous les préceptes de notre divin Sauveur, qui a voulu mourir pour nous ſauver tous; ce livre ſaint, ce livre qu'un Dieu de paix a ſeul pu dicter. Eh bien! c'eſt de ce livre tout divin, qu'il oſe interprêter des maximes auſſi fauſſes que lui, pour ſemer par-tout le feu de la diviſion. Il excite tout ſon auditoire à ſe baigner dans le ſang de ſes freres; & la juſtice ne fait pas de ce monſtre, la pâture des vautours dévorans! Ne nous occupons plus de cet être ſi mépriſable : revenons à notre ſujet.

Nous avons la plus belle récolte en grains qu'on ait vu depuis long-temps; le pain

manque presque par-tout ; les bleds sont superbes, de la plus excellente qualité ; le peu qu'on nous donne ne vaut rien : c'est donc la faute de l'administration.

Le royaume, à lui seul, a plus d'argent que la moitié de l'Europe ; il ne circule pas un écu : c'est donc le défaut de confiance ; par conséquent la faute de l'administration.

On a toujours perçu les impôts. Je connois même des pays où tout 89 est payé six mois d'avance, ce qui ne s'est jamais vu. Il n'y a pas un écu, dit-on, au trésor royal ; on ne paye nulle part, ou presque point ; depuis un an, tous les payemens sont retardés ou suspendus. Qu'a-t-on fait de l'argent ? Je n'en sais rien ; c'est donc encore la faute de l'administration.

Vous voulez, dites-vous, secouer le joug du despotisme ! vous avez rudement secoué celui que vous portiez ; mais vous êtes plus esclaves qu'on ne l'est chez l'Empereur de Maroc. On ne peut dire un mot sans courir les risques d'être pendu, ou d'avoir la tête tranchée sans nulle forme de procès ; on ne peut entrer ni sortir de la ville (j'écris à Paris), ni aller d'un village à un autre sans permission, à laquelle encore a-t-on fort peu d'égards, tant les ordres sont respectés ; on ne peut voyager avec son

fusil ou ses pistolets pour sa sûreté personnelle, sans en avoir la permission (qu'on a de la peine à obtenir). Quand nous étions sous le despotisme, on auroit eu des canons, que personne ne l'eût trouvé mauvais. Bientôt il faudra une permission pour se moucher dans la rue, ou pour y cracher; enfin nous sommes dans la plus cruelle de toutes les anarchies ; il n'est dans le monde rien de pire.

Vous avez appris au soldat qu'il pouvoit violer son serment: sur-le-champ vous lui en faites prêter un autre. Son premier fut fait de la manière la plus solemnelle, la plus majestueuse au plus grand Roi de la terre; aujourd'hui, c'est à la municipalité, peut-être, d'un village. La chûte est un peu grande! Pensez-vous qu'il y sera plus fidèle? Vous voulez borner son obéissance! est-il bien sûr qu'il n'interprétera pas à sa manière les occasions où il devra vous obéir, ou se conduire selon son caprice? Vous avez à craindre que vous payerez une armée, & que vous n'en aurez pas. Voilà le fruit de la séduction. Quiconque séduit est toujours mal servi ; & le séducteur, & le séduit, sont d'infames personnages ; convenez-en.

Direz-vous qu'il falloit prévenir qu'on ne tirât l'épée contre le citoyen? Oui, sans doute,

vous auriez eu grande raifon, fi ce projet avoit pu être formé : mais croyez-vous, de bonne-foi, parlant férieufement, que pareille extravagance ait jamais pu fortir de la tête d'un Français? Il s'en faut de beaucoup que je fois dans le fecret du cabinet : mais ce cabinet, le gouvernement, tout le royaume me le diroient, effayeroient de m'en donner les preuves les plus convaincantes, que je leur rirois au nez, & n'en croirois pas un mot. Comment! vouloir fe baigner dans le fang des Parifiens! réduire leur ville en cendres! Où feroit donc l'avantage qu'on en retireroit? Car, il ne faut pas penfer qu'on faffe le mal pour le feul plaifir de le faire. Ce n'eft pas ordinaire. Je fais fort bien qu'il fe trouve des monftres de cette nature : mais, heureufement, ce n'eft pas le grand nombre, furtout en politique; & je mets en fait, que, dans tout le royaume, il n'eft peut-être pas un individu, qui ne perdît à ce que Paris fût brûlé, & fes habitans égorgés, excepté les brigands, qui, brûlant d'un côté, pilleroient de l'autre. Contre ceux-là, je penfe qu'on pouvoit avoir des projets; vous en avez vous-mêmes : vous invitez même les troupes à vous aider pour les expulfer du royaume; mais ces troupes, aujourd'hui difciplinées dans un genre jufqu'à pré-

ſent totalement inconnu, ſe prêteront-elles à faire une choſe pour laquelle vous avez tant crié que c'étoit le ſang du citoyen qu'il falloit bien ſe garder de verſer, & laquelle choſe étoit l'unique qui leur avoit été commandée? Car vous ne diſconviendrez pas que le premier jour, ce certain dimanche 12 juillet, il n'y avoit abſolument que la canaille qui fût réunie. Il n'y avoit pas, dans toute cette redoutable cohorte, un ſeul citoyen honnête, & toutes les portes & fenêtres des maiſons étoient fermées. Je l'ai vu; de plus, j'ai vu que tous ces brigands, dans ce moment, étoient abſolument dépourvus de toute arme quelconque : mais nous ſommes dans un ſiécle où tout eſt extraordinaire. L'événement qui nous occupe eſt neuf. Je crois même qu'il reſtera unique, qu'il ne ſera jamais pris pour modele. Nous l'étions jadis de l'Europe entiere; mais les temps ſont bien changés!

Pour rendre plus palpable ce que je viens d'avancer, eſſayons quelques réflexions. Voyons s'il eſt poſſible qu'on ait conſeillé au Roi, de réduire Paris en cendres.

Monſieur le prince de Condé, qui penſe comme un héros, comme un grand prince doit penſer, qu'on a proſcrit pour ſes conſeils prétendus, n'a-t-il pas un palais dans Paris, qui,

dit-on, lui coûte huit ou dix millions? Il est tout meublé; toute sa maison y étoit; il n'en étoit rien sorti: il me paroîtroit bien étrange qu'il eût voulu sacrifier tant de richesses pour punir les Parisiens; ou qu'il n'eût pas du moins évacué son palais; car il faut croire qu'il n'auroit pas été ménagé au milieu de tant de flammes. Qu'on réponde à ce raisonnement.

Monsieur le prince de Conti, qui n'a jamais dérogé au sang dont il sort, monsieur le maréchal de Broglie, étoient dans le même cas, chacun relativement à leur fortune, ainsi que tous ceux qu'on cite pour avoir conspiré; ils avoient tous leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs titres; la majeure partie y avoient leur fortune; tout étoit dans Paris; rien n'en étoit sorti; rien n'en devoit sortir; je les crois très-désintéressés mais je ne crois pas qu'ils veuillent brûler leurs maisons pour incendier leurs voisins: quand on voudra me persuader, il faudra me donner des raisons plus vraisemblables, moins grossières & moins ridicules: je sais qu'on l'a dit; je sais qu'un Peuple crédule l'a cru. Ne m'a-t-on pas dit aussi, du ton le plus persuadé & le plus affirmatif, qu'on avoit vu mettre un baril de poudre dans les carrières, pour faire sauter tout Paris? A quoi j'ai répondu qu'il en

falloit bien moins, puiſqu'avec quatre livres on feroit ſauter tout le royaume: on a cru la choſe, & l'on m'a pris pour l'homme du monde qui calculoit le mieux la force de la poudre. Je demande ſi de pareils raiſonnemens ne ſont pas pitoyables? Toutes ces bêtiſes ont été cependant imprimées & lues avec la plus grande avidité; croyant très-poſitivement qu'il n'y avoit pas un ſeul mot qui ne fût dans la plus exacte vérité.

N'a-t-on pas dit auſſi (ce qu'il falloit croire, ſous peine d'être coupable du crime de lèze-nation) que, le lendemain de la priſe de la Baſtille, quinze mille hommes étoient venus pour la reprendre, & qu'on avoit vu tout un régiment de huſſards eſcadronner dans un ſouterrain, qui va de la Baſtille à Vincennes, qui eſt large comme le plus grand égout de Paris? Cependant il n'y avoit pas un ſoldat; mais cent mille hommes furent mis ſous les armes pour aller s'oppoſer à cette trahiſon.

On diſoit auſſi, très-affirmativement, qu'on avoit caché, à l'abbaye Montmartre, quinze mille fuſils, quinze mille habits de payſans, pour armer & vêtir le même nombre de ſoldats, qui, par ce moyen, auroient été déguiſés, & auroient ravagé Paris. Des gens cenſés avoient beau démontrer l'abſurdité du raiſonnement,

difant qu'il ne tomboit pas fous le fens qu'on fît entrer une fi grande quantité d'armes & d'habits dans une ville qu'on vouloit prendre; qu'au contraire, il étoit d'ufage, que la raifon même l'exigeoit, d'en faire fortir tout ce qui pourroit contribuer à fa défenfe : n'importe, on l'a cru ; on l'a imprimé ; rien n'étoit fi vrai : on fait enfin la vifite, on ne trouve pas un fufil, un piftolet, un haillon; mais la magie des ariftocrates avoit rendu tout invifible; car tout exiftoit. Les fiecles futurs croiront-ils tant de rêves-creux ?

Monfieur le prince de Lambefc, ne peut, au moins, être juftifié; car il eft bien démontré qu'il eft entré dans le jardin des Tuileries, à cheval, fabre à la main, voulant tout tuer à lui feul, hommes, femmes, enfans, tout, fans nulle diftinction. Je n'ai jamais parlé à M. le prince de Lambefc, ainfi je ne puis être foupçonné de vouloir le défendre quand il a tort; mais je ne crois pas d'homme affez fou pour avoir un tel projet : je fais qu'il étoit fur la place de Louis XV, ou aux Champs-Elysées; qu'il a été infulté par la populace; qu'on lui a jeté des pierres à la tête; qu'il a voulu fe fauver dans les écuries du Roi; que ne pouvant paffer par les rues, il eft entré dans le jardin des Tuileries pour y arriver;

qu'un homme a arrêté fon cheval par la bride; que le prince lui a dit par trois fois, de le laiffer aller: que cet homme n'ayant jamais voulu lâchre prife, il a voulu lui donner un coup de fabre fur le poignet; qu'il l'a manqué, & qu'il en a bleffé un autre qui ne lui faifoit rien. Sans doute, c'eft un grand malheur que le coup ait porté à faux; mais je ne vois pas qu'une maladreffe foit un crime, & je demande quel eft celui qui, vivement pourfuivi par une populace effrénée, ne punira pas, s'il le peut, quiconque l'arrêtera, pour l'empêcher de fe fauver? Voila le crime atroce de M. le prince de Lambefc, qui, dans toute autre circonftance, eût été tout naturel.

Mais l'armée formidable du maréchal de Broglie! ce gros train d'artillerie! dira-t-on encore que ce n'étoit pas pour des projets odieux? N'eft-il pas évident que c'étoit pour égorger tout Paris? le livrer à la fureur du foldat? le réduire en cendres? Qu'on donne des raifons plaufibles, fi l'ont peut, pour juftifier une pareille atrocité.

J'ai déja fait voir qu'il n'étoit pas poffible que ce projet fût venu dans la tête de qui que ce puiffe être; je le foutiens encore: je dirai maintenant que je conviens que cette armée étoit parfaitement inutile; l'artillerie d'un ridicule extrême; on

n'en avoit pa besoin ; on voit que je n'ai pas le desir de flatter personne ; j'écris franchement ce que je pense. Quatre régimens dans les environs auroient suffi pour en imposer, & cinq cents hommes de bonne volonté étoient plus que suffisans pour maintenir le bon ordre dans la ville, & il n'y avoit pas un coup de fusil à tirer.

J'aurois fait publier que l'on prévenoit tout citoyen honnête de se retirer de toutes les émeutes, attendu que l'on feroit main-basse sur tous les attroupemens de brigands : personne ne se seroit exposé. Je serois entré dans le jardin du palais-royal ; j'aurois pris le premier faiseur de motions, & l'aurois fait pendre sur-le-champ à une des croisées du palais. Tous ces brillans orateurs auroient tremblé, & Paris eût été tranquille, ainsi que tout le royaume. J'aurois aussi fait pendre tous ces crieurs de libelles menteurs & séditieux, ainsi que leurs auteurs, si j'avois pu les connoître, & ceux qui répandoient de l'argent ou des pétards pour exciter à la révolte : l'état eût été purgé de tous ces horribles monstres, & nous n'eussions pas éprouvé les malheurs que nous éprouvons. Revenons au maréchal.

Monsieur le maréchal de Broglie, flatté du commandement général des troupes, dont il

étoit fort aimé, a voulu faire voir une armée aux Parisiens, imaginant, je pense, intimider tous les factieux. Il ne falloit pas une armée pour cela, je viens de le démontrer : il a voulu la composer de la même manière, que si elle eût été pour être en présence de l'ennemi : voilà son tort; mais la preuve qu'il n'avoit pas d'autre projet, c'est l'inaction dans laquelle il a resté; inaction qui l'a fait appeller le temporiseur. Effectivement, quatre régimens, avant qu'ils aient été séduits, auroient réduit Paris, le jour même que tous les bourgeois se sont armés, sur-tout si, comme on l'a dit, on leur en avoit promis le pillage; mais un tort réel qu'il a eu, c'est de n'avoir pas fait entrer dans Paris un régiment, dont il auroit été sûr, le jour même du renvoi de M. Necker, qui auroit été continuellement en patrouille, & qui auroit dissipé la canaille de Montmartre, à laquelle tout Paris a été en proie pendant vingt-quatre heures. Un autre de ses grands torts, c'est d'avoir souffert les horreurs qui se sont commises dans le palais-royal, principal foyer de tous nos désastres; car il savoit très-bien, qu'il ne pouvoit nullement compter sur le régiment des Gardes-Françaises. Ainsi, voilà toutes les prétendues trahisons ex-

pliquées, & je crois bien détruites, d'après la raiſon même : qui n'y croira pas, ſe plaît dans ſon aveuglement.

Monſeigneur comte d'Artois eſt du nombre des proſcrits!.... Ma plume s'arrête, je frémis, mes cheveux ſe dreſſent ſur ma tête.... Quoi! le frere de mon Roi eſt obligé d'aller chercher aſyle en pays étranger! d'y mener ſa femme, ſes enfans La poſtérité le croira-t-elle? La Nation n'a-t-elle pas à craindre, que ce ſoit une tache, dont elle aura de la peine à ſe laver? Il ne m'appartient point d'oſer juſtifier ce prince aimable; je ſais que ſes dépenſes ont été exceſſives, que le feu de la jeuneſſe, ſon cœur ſenſible & trop généreux l'ont ſouvent porté à méconnoître le prix de l'or; qu'il l'a peut-être trop prodigué; mais pour ſes ſentimens! je défie que prince en ait eu de plus nobles : c'eſt un franc & loyal gentilhomme, tel enfin, qu'un prince doit être : ſon ame eſt grande & toujours incapable d'une baſſeſſe; tout prince qui ne penſe pas ainſi, eſt le plus vil de tous les hommes.

Je crois bien qu'il aura conſeillé au Roi, ſon frere, d'être Roi; je le lui aurois conſeillé moi-même, je le lui conſeillerois encore; mais où eſt donc le crime de vouloir qu'un Roi ne ſe

laiſſe point détrôner par une indigne cabale de factieux, dont le chef a l'ame ſi baſſe, qu'il n'oſe ſe montrer à viſage découvert, qui ne connoît que la baſſe intrigue, mal concertée, où la lâcheté perce de toutes parts; qui n'a pour compagnons que des brigands, qui l'aſſaſſineront lui-même, quand il ne les paiera plus, ou qu'ils connoîtront les maux qu'il a cauſés. Voilà le ſort des traîtres.

Ouvrez donc les yeux, Français! voyez les choſes telles qu'elles ſont.

Voyons ſans fiel & ſans critique les Diſtricts de Paris, qu'on appelle les Communes, & que je crois ne devoir connoître que ſous la dénomination que le Roi leur a donnée : ils ſont citoyens comme moi; ils ſont Français; ils ſont mes freres; ſi je dois condamner leur erreur, je dois dire que le cœur ne la partage pas; il eſt bon; mais ils étoient aveugles : il faut les plaindre.

Il eſt bon d'obſerver, pour ceux qui ne connoiſſent pas la maniere dont Paris a été convoqué, que ces Diſtricts n'étoient compoſés que des électeurs du Tiers. Ces électeurs avoient été choiſis par le grand nombre, & réduits à une certaine quantité, leſquels ont nommé les députés dudit Tiers. Ce ſont les ſeuls qui ſe ſont aſſemblés ; le clergé & la nobleſſe ont été com-

tés pour rien ; il y avoit long-temps qu'on les regardoit ainsi aux Etats-Généraux.

Enfin, le lundi 13, Paris étant encore à la merci des brigands, ce qui vraiment étoit très-effrayant, tous les Districts s'assemblèrent, & ordonnèrent à tous les bourgeois de s'armer pour leur propre défense; ce qui fut fait en moins de quatre heures de temps, & qui doit leur faire à jamais un honneur infini : aussi-tôt les patrouilles furent établies, les brigands dont la plupart avoient pris des armes chez tous les fourbisseurs, même au garde-meuble, chez le Roi, où ils avoient pris des armes très-curieuses & d'un grand prix, furent désarmés, (on a tout remis au garde-meuble), plusieurs chassés de Paris, les plus scélérats pendus sur-le-champ; enfin cent mille hommes, au moins, rendirent, dans vingt-quatre heures, Paris aussi tranquille qu'il l'a jamais été. S'ils s'en fussent tenus là, sans doute on ne pouvoit que les approuver : mais les têtes se montèrent, & pour avoir voulu passer les bornes, ils se sont égarés.

Tous n'avoient point de fusils; mais tous étoient armés de sabres, pistolets & épées, & ils furent aux Invalides, s'emparèrent de tous les canons & autres armes quelconques, ne laissèrent pas une épée à ces vieux vétérans. Ils

Ils furent flattés de ce succès, qui, cependant n'en étoit pas un, puisqu'on ne leur fit pas la plus petite résistance, pas seulement la plus petite représentation. Tout fut ouvert. On laissa tout faire. Ils se porterent ensuite, dans le même moment, à la Bastille, qui étoit imprenable, si elle avoit été défendue. M. Delaunay, son gouverneur, qui, dans cette occasion, n'a montré ni bravoure ni talens, leur parle; on ne l'entend pas; on baisse les ponts, on entre; il perd la tête, fait tirer du canon chargé à mitraille sur ceux qui sont entrés, fait relever les ponts, les fait rebaisser. La cohue entre, le fort est pris, on s'empare de toutes les armes, des canons, des munitions de guerre, on délivre les prisonniers; le gouverneur est traîné à la place de Grève; on le massacre, ainsi que le major, & M. de Flesselles, prévôt des marchands, qu'on soupçonne de trahison (on l'a justifié depuis); on leur coupe la tête, on les porte en triomphe au bout d'une pique dans le Palais-Royal; on crie victoire! les Parisiens sont un peuple de héros, qui, dans deux heures, ont pris deux forts, dont l'un étoit imprenable: il est vrai que les portes étoient ouvertes par-tout; mais n'importe, ils ont sauvé l'Etat. Le lendemain on a travaillé à démolir la Bastille, qu'on veut raser entiérement. Voilà la

chofe telle qu'elle s'eft paffée : ceci prête à beaucoup de réflexions.

Si les Parifiens n'avoient fait que s'armer pour leur propre défenfe contre des brigands, puifqu'on ne les défendoit pas, rien n'étoit fi naturel; ils l'étoient fuffifamment, puifqu'ils les avoient déjà expulfés, mais prendre les Invalides, la Baftille....! Je ne prononcerai pas; je laiffe juger le lecteur impartial & de fang-froid. Je me permettrai, pourtant, de dire que, fi le Roi m'avoit confié la Baftille, je ferois mort fous fes ruines, croyant emporter dans ma tombe l'eftime de mes concitoyens. Quant aux Invalides, je conviens qne ce n'eft pas une place forte; mais j'aurois eu bien de la peine à regarder comme amis des gens qui auroient voulu m'enlever mes canons & autres ames, pour s'en fervir contre des Français. Le Roi n'avoit point déelaré la guerre aux Parifiens; il les avoit, au contraire, affurés qu'il étoit bien loin d'avoir des projets contre la ville, qu'il ne vouloit qu'affurer la tranquillité publique, qui depuis long-temps étoit troublée, ce que perfonne n'ignoroit, D'ailleurs, les roupes commençoient à fe retirer dans leurs quartiers. Pourfuivons toujours fans amertume, & toujours dans la plus exacte vérité.

Le Roi voyant que tous les facrifices qu'il

avoit faits, que toutes ses condescendances n'avoient rien produit, que les malheurs augmentoient chaque jour, il se décide à aller seul, avec ses deux freres, aux Etats-Généraux ; il leur dit qu'il vient se mettre au milieu des Représentans de tout son peuple, il les invite à trouver des moyens de le rendre heureux, de faire renaître la tranquillité publique ; que puisqu'on desire le renvoi des troupes, il les renvoie, (elles furent effectivement renvoyées), & qu'il ratifioit d'avance tout ce qu'ils avoient fait, & tout ce qu'ils feroient à l'avenir, tant il compte sur leur zele, leur amour, leur fidélité pour la Nation & pour sa propre personne. Un roi peu-il faire quelque chose de plus ?

Cette démarche ayant été de toute nullité, le surlendemain il vient à Paris, dépouillé de tout appareil de puissance, sans gardes, sans suite, escorté seulement par la milice bourgeoise de Versailles, qui, à l'instar de la capitale, en avoit aussi formé une (il ne l'avoit pas demandée) ; elle le remit à celle de Paris à une certaine distance de la ville ; il arrive, près de deux cent mille hommes sont sous les armes, le fusil chargé à balle ; plusieurs en avoient de très-mauvais, qui partoient seuls, même au repos (il arriva des accidens ; des personnes furent tuées). La majeure partie de cette

milice ne connoiſſoit pas le maniement des armes, on n'avoit pas encore eu le temps de la compoſer toute de gens connus. Il n'y avoit pas un ſoldat dans les environs de Paris ; cependant toutes les avenues, les places, les débouchés des rues étoient auſſi hériſſés de canons chargés à mitraille, ou à boulets ; défenſe expreſſe de crier un ſeul vive le roi : je l'ai entendu défendre dans les rangs ; auſſi l'ordre fut-il ponctuellement obſervé.

Sa Majeſté arrive enfin à la maiſon de Ville ; on lui fit un diſcours que chacun ſentit ſelon qu'il étoit organiſé, & l'on ſait que depuis long-temps les opinions ſont différentes : on lui préſente une cocarde (que tout le monde portoit), il a prit ; on décide, ce jour même, que ſur les ruines de ſon château de la Baſtille, qu'on venoit de lui prendre, il ſeroit érigé une ſtatue à Louis XVI, avec cette inſcription, DE RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ : enfin, le ſoir, à ſon retour, un Peuple innombrable oublie les ordres du matin, ſe livre aux mouvemens de ſon cœur, plaint le ſort d'un Monarque ſi bon, ſi facile, & crie à tue-tête, vive le Roi : tout ce bon Peuple s'attendrit : jamais ſcene ne fut plus touchante.

M. Bailly avoit alors remplacé M. de Fleſſelles ; il eſt vrai que le Roi ne fut pas conſulté,

mais il l'approuva. Il lui succéda sous la dénomination de maire ; celle de prévôt des marchands ne convenant plus aux marchands, échevins de la ville. Monsieur de la Fayette, gendre de la maison de Noailles, laquelle maison, comme tout le monde sait, est depuis longtemps comblée, ainsi que lui, des bienfaits du Roi, étoit commandant de la milice bourgeoise (qu'elle s'étoit aussi nommé elle-même).

Deux jours avant sa nomination, il avoit fait, aux Etats - Généraux, une motion, portant en substance, que, pour qu'un peuple soit libre, il n'a qu'à le vouloir : plusieurs comprirent qu'il vouloit faire du royaume une république ; ce qui fut très-applaudi. Il demanda encore, avec beaucoup de chaleur, la liberté indéfinie de la presse. Monsieur de Lalli - Tolendal prit aussitôt la parole ; & réfuta parfaitement cette motion, d'après tous les bons principes ; il fut aussi très - vivement applaudi. Je l'ai vu, je l'ai entendu : ainsi, le pour & le contre eurent, dans le même moment, le plus grand succès. Et Monsieur de la Fayette, deux jours après, fut nommé chef de la milice bourgeoise, dans laquelle milice sont plusieurs conseillers au parlement, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, des colonels, des maréchaux-de-camp.

Eh bien, Français ! mes chers concitoyens, ouvrirez-vous enfin les yeux ? Votre Roi n'a plus de puiſſance : vous vivez dans la plus cruelle des anarchies : vous en avez éprouvé déjà les plus funeſtes effets ! Quand reviendrez-vous d'une erreur qui vous coûte ſi cher ? N'écarterez-vous point tant d'épaiſſes ténebres, qu'il vous ſeroit ſi facile de diſſiper ? Diſons comme M. de la Fayette, vous n'avez qu'à le vouloir.

Il n'eſt pas étonnant que cette nouvelle adminiſtration, tout-à-fait étrangere à la choſe, n'ait pas encore acquis toutes les connoiſſances néceſſaires pour diriger une ſi importante machine : auſſi tout va-t-il horriblement mal. Les ſubſiſtances ſont toujours au moment de manquer abſolument : les boulangers ſont continuellement perſécutés : s'ils n'ont pas des farines, on dit qu'ils les cachent ; on veut les maſſacrer : s'ils en ont quatre ſacs, on dit qu'ils ſont accapareurs, & courent encore les riſques de perdre la vie. Le peuple eſt toujours prêt à ſe révolter. Chaque jour il paroît des écrits affreux pour l'exciter davantage. Ce ſont toujours les ariſtocrates qu'on accuſe.

Il y a trente mille hommes ſous les armes dans Paris, tous excédés de fatigue, & l'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait une police.

Enfin, le lundi matin, 5 Octobre, deux ou trois cents femmes du fauxbourg Saint-Antoine (qu'on avoit ameutées), se portent sans armes à l'Hôtel-de-Ville pour demander du pain. Tout le monde est effrayé! Elles disent qu'elles vont à Versailles en demander au Roi. Des brigands se joignent à elles avec des piques, des bâtons, ou autres armes. On bat la générale dans toute la ville. Tout le monde se met sous les armes. On va, on vient, on court, on ne sait ce qu'on fait, on ne sait ce qu'on veut. Nulle disposition, nul projet. On dit qu'il faut aller chercher le Roi à Versailles, pour le garder à Paris, & qu'alors les subsistances ne manqueront plus. Toute la journée se passe ainsi. Les femmes, dès le matin, s'étoient toutes portées à la place de Louis XV, ou aux Champs-Élisées, pour faire l'avant-garde de cette armée, demandant continuellement qu'on se joigne à elles, afin de partir. Enfin, le soir, à six heures, les troupes, au nombre de vingt mille, se mettent en marche, traînant avec elles un train considérable de grosse artillerie. Le régiment des Gardes-Françaises, tous les soldats qui avoient quitté leurs drapeaux des différens régimens, faisant en tout six mille hommes, qu'on appelle troupes soldées, mar-

chent à la tête de la colonne qui ſe joint aux femmes, qui en font effectivement l'avant-garde: on arrive bien avant dans la nuit à Verſailles: on court au château: la populace entre ſans nulle réſiſtance: on maſſacre quelques Gardes-du-Corps, (qui ne ſe défendoient pas): on coupe la tête à deux: (on les porta le lendemain en triomphe, au bout d'une lance, dans tout Paris, & au Palais-Royal): on entre dans la chambre de la Reine, (qui fut heureuſement avertie par ſes Gardes-du-Gorps), & qui eut à peine le temps de ſe ſauver, preſque en chemiſe. Un malheureux forcené ouvre ſon lit avec ſa lance, & reſte fort ſurpris de ne plus la trouver..... Pourra-t-on lire ce trait ſans frémir? Je l'écris, glacé d'effroi......

Les Gardes-Françaiſes furent en arrivant s'emparer de tous les poſtes qu'ils avoient occupés avant qu'ils fuſſent dans la milice bourgeoiſe, & prirent ſous leur protection les Gardes-du-Corps, qui, ſans cela, euſſent été tous maſſacrés. Mais on les déſarma tous: la plupart furent démontés, & leurs chevaux volés. Enfin, le lendemain mardi 6, le Roi, la Reine, monſieur le Dauphin, Monſieur & Madame, & madame Éliſabeth, furent menés à Paris, à ſept heures du ſoir, au milieu de tout ce cor-

tege. On y voyoit les Gardes-du-Corps à pied, à cheval, le tout mêlé avec la milice bourgeoise, ainsi que les Cent-Suisses de la garde, & Leurs Majestés, ainsi que la famille royale nommée ci-dessus, après avoir été à l'hôtel-de-ville, furent conduits au château des Tuileries, où l'on n'avoit pas eu le temps de rien préparer pour les y recevoir. Monsieur & Madame allerent au Luxembourg.

Les Gardes-du-Corps furent privés de leurs fonctions. Le Roi est gardé par les Gardes-Françaises. Leurs officiers sont de leur choix, la plupart pris parmi eux. Voilà le sort du premier monarque du monde.

Ceci paroîtroit un véritable attentat, sans le prétexte qu'on donne à cette démarche si extraordinaire; mais je crains que le monde méchant ne soit pas pleinement convaincu.

On dit que la milice bourgeoise ne s'est portée à Versailles que pour conserver les jours de Leurs Majestés, qui étoient menacés par cette populace de Paris. Il est à craindre qu'on dira que si elle avoit eu autant de zele, pourquoi, avec trente mille hommes, n'avoit pas dissipé cette populace qui étoit si peu nombreuse? Pourquoi cette populace, si elle avoit eu ce projet à elle seule, auroit-elle attendu tout le jour à la

place de Louis XV & aux Champs-Élifées ? Pourquoi cette milice fi bien intentionnée a-t-elle fait marcher cette même populace en avant-garde ? Toutes ces chofes fe préfentent à l'efprit.

Si l'on ne donne quelque puiffante raifon qui éclaire parfaitement fur les véritables intentions des adminiftrateurs, on fera tenté de croire que, dès long-temps, le projet étoit formé de mettre le Roi en leur puiffance, perfuadant au peuple que lui ou fon confeil retenoient toutes les fubfiftances. Il eft certain que toutes les apparences font croire qu'il eft en captivité ; car, pour l'ordinaire, on ne va pas de nuit (fans prévenir) avec vingt mille hommes & du gros canon, inviter fon Roi de venir dans fa capitale.

La politique auffi de faire, fur-le-champ, abonder cette grande quantité de pain chez tous les boulangers, n'a pas paru adroite. On eût dit que Sa Majefté avoit porté dans fa voiture au moins vingt mille facs de farine. Le peuple crédule l'a cependant cru ; mais les gens habiles l'ont vu tout différemment.

Quinze jours après l'arrivée du Roi, la difette des farines s'eft fait fentir tout naturellement, par l'infuffifance des lumieres qu'il faut pour

cette grande administration. Quelques brigands se révoltent encore. On va chez un malheureux boulanger, on le traîne à la ville. Il y est pleinement justifié. On le reconnoît pour le plus honnête homme de Paris, & il l'étoit. Il a fait je ne sais combien de sacrifices pour fournir du pain. N'importe, on le pend, on lui coupe la tête, on la promene, selon l'usage, dans Paris, au milieu de ces trente mille milices bourgeoises, qui trouvent la chose horrible, & qui n'osent l'empêcher. Eh bien, Français! faut-il encore vous aider dans vos réflexions? Je ne m'en permettrai pas.

Paris est toujours à la veille de mourir de faim. On accuse toujours les aristocrates. C'est le grand mot; il est dans la bouche de tout le monde, & personne ne l'entend. N'importe, on cherche toujours ces aristocrates, on ne les trouve pas : on ne sauroit les trouver, puisqu'ils n'ont jamais existé. Mais peut-être qu'un jour on voudra bien ouvrir les yeux, & voir les choses telles qu'elles sont. Certainement elles sont on ne peut pas plus claires. 1°. C'est que les provinces refusent leurs secours ; ce qui prouve qu'elles ne pensent pas cmome Paris. Il y auroit cependant de la témérité à croire qu'elles ne pensent pas bien pour cela; 2°. c'est que de

tout temps il eſt reconnu que, dans l'adminiſtration de la ville, la partie des ſubſiſtances eſt la plus difficile de toutes. Elle tient à une infinité de branches qui ſe diviſent & ſe ſubdiviſent à l'infini. Si la plus petite vient à ſe rompre, toute la machine eſt détraquée. Il y avoit quantité de commis dans ces bureaux, qui, depuis quarante ans, s'en occupoient continuellement, & chaque jour ils acquéroient de nouvelles connoiſſances. On a tout renvoyé. Deux grands hommes ſont arrivés : l'un a fait le voyage de l'Amérique : on dit que c'eſt un héros, ce qui ne feroit pas encore un adminiſtrateur : l'autre a paſſé ſa vie à meſurer avec ſes compas & ſes lunettes les diſtances de la terre à la lune. Je ne vois pas encore que ce ſoit des titres pour bien adminiſtrer les ſubſiſtances d'une ville immenſe. Il y a bien encore les communes ; mais ce ſont des marchands bijoutiers, des orfèvres, des épiciers, des marchands de draps, d'étoffes, de papiers, &c. &c. &c. ; tous fort honnêtes gens, fort habiles dans leur métier, mais qui n'eſt pas relatif aux farines ni au pain. Il y a bien auſſi des avocats, peut-être quelques procureurs. La chicane en nourrit bien quelques-uns, mais elle fait mourir de faim le grand nombre. Je ne dis là rien de neuf.

Il faut encore obſerver que, malgré la grande habitude qu'il falloit pour aſſurer les ſubſiſtances d'une auſſi grande ville que Paris, le gouvernement faiſoit des ſacrifices inouies pour procurer des grains, & pour dédommager les boulangers, afin qu'ils donnaſſent le pain à meilleur marché qu'il n'eſt dans tout le royaume, à cauſe de cette immenſe quantité de bas peuple. Aujourd'hui, on a ôté toute puiſſance & toute reſſource au gouvernement. La Ville elle-même s'eſt ruinée en extravagances (c'eſt ainſi que je caractériſe les dépenſes faites depuis la révolution ; peut - être y auroit - il une autre expreſſion), & a ruiné tous ſes habitans, & l'on ne veut pas voir que les provinces n'apporteront plus leurs grains, ni même les fermiers des environs, pour les vendre beaucoup au-deſſus de leur valeur ; que les boulangers ne ſont pas aſſez riches ni aſſez dupes pour acheter du bled fort cher, & vendre du pain fort bon marché. On ne veut rien voir de tout cela ; on veut avoir le pain pour rien, n'importe d'où il vienne, ou pendre les boulangers & les ariſtocrates, qui ſont des traîtres. Ceux-ci, on ne les trouve pas tant ; leur inexiſtence les tient cachés. Eh bien ! Pariſiens, vous-mêmes, mes chers concitoyens, qui fûtes toujours bons ;

mais toujours trop crédules, n'ouvrirez-vous pas enfin les yeux ? Ouvrez-les, croyez-moi, ou vous resterez ruinés sans ressource. Votre ville, qui n'est opulente que par le grand concours des étrangers, deviendra déserte : vous serez accablés de mille maux ; vos maîtres n'ont nulle espece de connoissance en administration ; chaque jour ils vous le prouvent ; ils perdent leur temps dans les districts ; vous en avez un nombre infini, & tous different entr'eux, parce que chacun veut faire ses loix, que tous ensemble n'ont pas un législateur.

Ils passent leur temps en minuties, en vains débats. Rien ne sauroit réussir. Pour couvrir leur incapacité (quoique d'ailleurs fort honnêtes gens), ils vous disent qu'il y a des traîtres ; tout leur fait ombrage ; une cocarde plus ou moins nuancée les inquiete. N'en a-t-on pas du tout, on vous force d'en prendre, où l'on vous arrête. Il n'est plus permis de sortir hors des barrieres ; les troupes sont continuellement sous les armes, pour passer des revues, pour aller & venir, toujours sans nul objet, & le résultat, c'est qu'il n'y a point de police.

On refuse de tirer sur des brigands qui font mille ravages, qui massacrent eux-mêmes vos

concitoyens, & l'on a toujours mille canons tout prêts pour aller contre un ennemi qui n'existe pas; & celui qu'on suppose, ce sont des Français, leurs freres, leurs peres, qui ne penseroient pas comme eux. Vous dis-je un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité ?

Jetons un coup-d'œil sur les Etats-Généraux; voyons leur composition; voyons ce qu'ils font, ce qu'ils ont produit; peut-être en tirerons-nous des faisceaux de lumieres, qui porteront le grand jour dans toutes les parties du royaume.

Je crois devoir commencer par faire observer que les Etats-Généraux sont sans doute une assemblée très-respectable, puisque c'est une assemblée qu'on peut nommer d'ambassadeurs. Dans cette qualité, leur personne est sacrée; mais ils ne sont pas autant que leurs maîtres qui les ont envoyés; & ces maîtres, c'est la Nation; c'est elle qui les a revêtus de pouvoirs qu'elle a déterminés à son gré; qu'elle peut révoquer de même, & je prétends qu'il ne leur est pas permis, sous tel prétexte que ce soit, de s'écarter en rien des instructions qui leur ont été données, ou chaque individu, qui a concouru à les nommer, est en droit de leur en demander raison. D'ailleurs, si leur devoir

ne les retient pas aſſez, l'honneur leur en impoſe la loi, par le ſerment ſolemnel qu'ils ont fait entre nos mains. Je dis de plus, un député qui ſe croit un roi n'eſt cependant pas autant, quand il eſt en fonctions, qu'un ſimple citoyen qui a pu l'élire, puiſqu'il n'eſt que ſon fondé de procuration, & que même il ne lui eſt pas permis de s'occuper de ſes propres intérêts : ils ſont & doivent être nuls. Il ne doit s'occuper que de ceux de ſes commettans, auxquels tout ſon temps appartient. Il eſt payé pour cela ; &, comme je viens de le dire, il a fait le ſerment de ſuivre, en tout, les ordres abſolus qui lui ſont preſcrits. J'ajoute encore, qu'il ne peut & ne doit accepter de place ni de dignité, hors deſdits états, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſes commettans, & qu'il ne ſoit délié par eux du ſerment qu'il leur a fait, ou bien toutes les loix de l'honneur & de la probité ſont violées.

Je m'attends bien qu'on dira qu'un ſimple citoyen, qu'un ſimple électeur n'eſt rien : cela peut être ; mais il a le droit d'inviter tous ſes concitoyens, tous ſes co-électeurs de s'aſſembler & de reprendre toute leur puiſſance, afin de révoquer leurs pouvoirs dont on a abuſé.

Je dois dire auſſi que, d'après la conſtitution du royaume,

royaume, constitution aussi ancienne que lui ; qui est dans toute sa vigueur, jusqu'à ce qu'il en ait une autre qui l'anéantisse, que le Roi seul avoit le droit de convoquer les Etats-Généraux. Je demande s'il les a convoqués pour que l'on détruise sa puissance ? & si nous les avons nommés pour qu'ils culbutent tout? D'après ces deux principes, continuons à développer notre idée.

Si le Roi avoit seul le droit de convoquer les Etats-Généraux, il pouvoit seul en indiquer la forme. C'est ce qu'il a fait par son réglement pour l'exécution de ses lettres de convocation, du 24 janvier dernier. Il l'a fait parvenir à tous les bailliages dans toute l'étendue du Royaume, & c'étoit pour qu'on s'y conformât. Il n'a pas été suivi : premiere insurrection.

Il avoit espéré que la voix de la conscience auroit seule été écoutée dans le choix des députés aux Etats-Généraux. Cependant, vous le savez tous, dans presque toutes ses provinces, la cabale & l'intrigue ont captivé la majeure partie des suffrages. Combien n'y en a-t-il pas qui ont couru de bailliage en bailliage, portant cinquante, soixante procurations, répandant de l'argent, faisant de belles promesses ou de grandes menaces! Tous les moyens étoient

mis en usage, ce dont tout le monde s'est apperçu; aussi juroit-on beaucoup après les procurations; & qui sont enfin parvenus à se faire élire? Vous n'êtes donc pas légalement représentés, ni selon votre vœu; leur composition est donc illégale & vicieuse? Arrêtons-nous un moment sur cette composition.

Dès l'instant que l'on sentit qu'il n'étoit plus possible de refuser les Etats-Généraux, on chercha à diviser tout le Royaume, en demandant toutes les opinions. Tout le monde sait que c'est le moyen le plus sûr, puisqu'il y en a autant que d'individus, & que chacun tient à la sienne; aussi parut-il une foule d'écrits, plus ridicules les uns que les autres: on n'en tint nul compte; jamais ont n'en eut le projet; mais on avoit celui d'en venir où nous sommes. Peut-être croyoit-on que les choses n'iroient pas si loin; je veux bien le croire. Enfin, après de longs débats, pour savoir si l'on admettroit à ces Etats un nombre égal de chaque ordre, ou si le tiers à lui seul seroit aussi nombreux que les deux autres ensemble, ce dernier avis passa; mais comme on vouloit détruire entierement la noblesse, qu'on craignoit de ne pas y réussir, si elle se réunissoit au clergé, ce qui auroit fait une égale balance, on s'avisa de composer ce dernier

de tous les curés de villages ; la plupart fils de chauderonniers ou de cordonniers, qui à peine ſavent lire dans leurs bréviaires, qui ne ſont qu'à la portion congrue ; & puis on a donnécette foule de procurations pour accaparer toutes les voix ; enſorte qu'on peut dire avec vérité que la véritable nobleſſe & le véritable clérgé réunis, ne font pas un ſixieme des Etats-Généraux : le Tiers a donc les cinq autres ſixiemes : joignez à cela les avocats & les procureurs, accoutumés à défendre quelquefois en un jour le pour & le contre, toujours de la maniere la plus indécente : il faut encore comprendre le clergé & la nobleſſe qui ont abandonné leurs corps pour paſſer au Tiers ; ainſi que ceux qui tiennent tout des bienfaits du Roi, qui, les premiers, ont été contre : voila comment ſont compoſés les Repréſantans de la premiere Nation du monde : je défie qui que ce puiſſe être, de prouver le contraire.

Le Roi n'avoit convoqué les Etats-Généraux, qu'afin de pourvoir aux beſoins preſſans de l'Etat, de les conſulter ſur la réforme qu'il ſe propoſoit de faire ſur tous les différens abus qui ſe ſont gliſſés dans toutes les parties de l'adminiſtration (ce qui étoit bien ſage), mais non pour recevoir des loix. Un très-petit nom-

bre de députés (qui se sont arrogés tout le pouvoir) connus par leurs écrits menteurs & séditieux, ou leurs intrigues basses & fatigantes pour se faire élire, veulent en donner à tout le royaume ! Français ! nobles & vaillans Français, le souffrirez-vous ?

Quand le ROI monta sur le trône, ne trouva-t-il pas des loix établies ? Ces loix n'ont-elles pas rendu l'État florissant & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans ? N'a-t-il pas juré aux pieds des Autels, devant la Nation, qu'il les maintiendroit ? Et l'on veut aujourd'hui rendre le Roi parjure, détruire des loix qui nous faisoient vivre heureux, pour en substituer de nouvelles que la discorde aura dictées, & que la crainte aura fait adopter ? Ah ! Français ! dans quels affreux abîmes allez-vous vous précipiter !

Le Roi avoit ordonné que tous les députés seroient munis d'instructions & pouvoirs généraux & suffisans, pour proposer, remontrer, aviser & consentir sur tout ce qui est énoncé dans ses lettres de convocation ; nul n'en est pourvu ; t us ont des pouvoirs si limités, qu'ils sont dans l'impossibilité de rien consentir, ni de rien opérer légalement. Je sais que plusieurs se sont pourvus de nouveaux pouvoirs

par-devers leurs bailliages; mais ces bailliages étoient-ils assemblés pour faire ces changemens, comme ils l'étoient quand ils ont donné leurs ordres?

Les deux premiers ordres, du moins la majeure partie, ont fait serment, d'après le vœu de leurs commettans, de ne délibérer que par ordre. Le Tiers a pris les mêmes engagemens pour ne délibérer que par tête, les trois ordres réunis. Il n'est donc plus possible de rien faire, ou des sermens seront violés. Alors, qui pourra se soumettre à ce qu'auront décidé de tels représentans? & quelle confiance peuvent-ils inspirer?...

Enfin, le Royaume est composé de trois ordres, qui tous librement doivent délibérer; & ce n'est que le consentement unanime des trois, conjointement avec le Roi, qui fait la loi aujourd'hui; ce n'est que le Tiers, qui, à lui tout seul, s'est constitué la Nation; ce qui est bien loin d'être le vœu de leurs sages & vertueux commettans; ils aiment trop la justice. Peuvent-ils donc faire un réglement quelconque, qui soit légal? Français! j'en appelle à votre équité, qui fut toujours franche & loyale.

Dira-t-on que les trois ordres sont maintenant réunis? S'ils le sont, quant à leurs per-

fonnes, ils ne le font nullement par leurs opinions : d'ailleurs, peuvent-ils prendre fur eux (ainfi que je l'ai déjà dit), d'outre-paffer en rien leurs cahiers & leurs inftructions ? Dans ce cas, ils font révoqués de droit.

Si les derniers paffés au Tiers ont cédé, c'eft parce qu'ils fe font vus menacés de périr par le fer, ou dans les flammes ; ce qu'on ne peut fe diffimuler, par les facrifices inouis & impraticables qu'ils ont fait pour fe fouftraire eux-mêmes aux horreurs qui fe font tramées & commises à Paris dans le Palais-royal, où toute la plus vile populace fe réuniffoit pour fe livrer à la licence la plus effrénée. Et l'affemblée des Etats-Généraux, après avoir ôté au Roi les moyens de punir, bien loin de réprimer ce défordre fi fcandaleux, a reçu des députations de ces forcenés. (M. Bailly en étoit alors préfident). Je veux croire que c'eft par crainte; mais alors les Etats-Généraux ne font donc pas libres? S'ils ne le font pas, ce qu'ils feront peut-il paffer pour une loi ? Voilà le fruit de tous les libelles & écrits féditieux qu'ils ont autorifés par leur demande indifcrete de la liberté indéfinie de la preffe, qu'ils ont même prife, fans qu'elle fût accordée ; & cette liberté fi grande n'eft pourtant que pour les écrits in-

cendiaires; tout autre eſt dangereux pour ſon auteur. Tout mon corps frémit.

Enfin, les Etats-Généraux, quoiqu'illégalement aſſemblés, ont-ils du moins produit quelque bien? Nul. Au contraire, le royaume eſt par-tout en combuſtion depuis qu'ils ſont aſſemblés; toutes les propriétés ſont attaquées ou détruites; nul citoyen n'eſt en ſûreté; il n'y a plus d'aſyle nulle part. Pluſieurs têtes qui n'étoient point coupables, ont été coupées ſans nulle forme de procès. Un criminel ſur l'échafaud, juridiquement condamné, eſt délivré à Verſailles, ſous les yeux du Roi, devant les Etats-Généraux aſſemblés; & ce criminel.... avoit aſſaſſiné ſon pere.... Crime pour lequel les plus grands légiſlateurs de la terre n'avoient oſé prononcer de peine, tant ils étoient perſuadés qu'il ne pouvoit exiſter dans la nature. Français, je m'arrête... mon ſang ſe glace dans mes veines. Mes cheveux s'hériſſent ſur ma tête.

Jamais les ſiecles paſſés, jamais les ſiecles futurs n'ont vu, ni ne verront les abominations qui ſe paſſent aujourd'hui. Les Etats-Généraux ne ſont donc qu'horriblement déſaſtreux.

La Nation Françaiſe, la plus belle, la plus généreuſe de la terre, eſt-elle dignement repré-

ſentée. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'aller aux Etats-Généraux. On ne pourra pas en rapporter la haute idée que Cinéas avoit conçue du peuple Romain, lorſque, revenant de ſon ambaſſade, il dit à Pyrrhus, que Rome lui avoit paru un temple, & le Sénat une aſſemblée de Rois : mais au contraire, on ſera indigné de voir tout ce qui s'y paſſe. On diroit que c'eſt une aſſemblée des halles. Tout s'y paſſe dans le tumulte le plus affreux ; perſonne ne s'entend ; tout le monde parle à la fois, ſans nul égard les uns pour les autres. On s'y dit des choſes que l'homme le moins délicat ne souffriroit pas ; on s'apoſtrophe, perſonne ne s'offenſe, perſonne n'eſt ami, & tous ſont diviſés. Voilà nos auguſtes repréſentans.

On dira, ſans doute, que ma plume écrit des vérités toutes nues, ſans nul déguiſement ; je conſens même qu'on diſe que j'écris en maître irrité. Oui, Français, voilà la qualité que nous avons tous le droit de prendre. Je le fais d'autant plus, qu'ayant été l'un des commiſſaires pour la rédaction des cahiers d'un des plus grands bailliages du royaume, je ſais que ce ſont nos ordres abſolus que nous leur avons donnés, qu'ils ont juré de ſuivre, & qu'ils ne ſuivent pas.

On croiroit peut-être qu'on parle avec reſpect

de la perfonne du Roi ; on en parle de maniere à révolter un Français. Je n'en citerai qu'un exemple, tant je répugne à retracer une licence qui dégrade l'homme policé : mais n'oubliez jamais, & vous le favez tous, que quiconque offenfe un Roi, a déja fait injure à la Nnation, qui doit la venger.

Séance du 18 feptembre. Le Roi ayant fait fa réponfe fur la fanction que les états lui demandoient, fur leurs artêtés du 4 août & jours fuivans, avec une modération, une fageffe, des égards, j'ofe dire, que je n'aurois pas eu à fa place; M. le Chapelier a fait fur cette réponfe, la motion la plus indécente, la plus déplacée qu'on ait jamais faite. Sur cela, M. le Vicomte de Mirabeau a repliqué de la maniere la plus convenable & la plus raifonnable poffible. Alors le comte fon frere prit la parole, & dit, (après avoir approuvé la motion de M. le Chapelier) :

» Ofons dire au Roi, Meffieurs : vous vous êtes trompé fur la nature de nos demandes. Nous n'avons pas entendu vous demander des avis; nous vous avons démandé votre fanction; la juftice & les circonftances la rendent néceffaires. (Feuilles de Verfailles, du 19 feptembre 1789, N.° 49). Je demande fi jamais un

ſujet s'eſt permis de propoſer de parler ainſi à ſon Roi, & ſi quelqu'un ſouffroit que qui que ce puiſſe, lui dît que ce n'eſt pas ſon avis qu'on demande, & ſi le Roi n'a pas le droit de le donner? Voilà cependant les termes peu ménagés dont on ſe ſert à l'Aſſemblée; voilà quels ſont les orateurs qui dirigent tous les gens ſages, & il y en a beaucoup! pluſieurs, dans les trois ordres, étant retenus aux véritables principes, n'oſent rien dire........ & le ciel ne lance pas ſon tonnerre!... Mais ces gens ſages & vertueux, qui gémiſſent de tant de déſordres, qui ſont le plus grand nombre, ſervent-ils leurs commettans par leur craintive inaction? Ils ont oublié qu'ils étoient Français, lorſqu'en tremblant, ils ſe ſont mis ſous le joug.

Eh bien, Français! n'ouvrirez-vous pas les yeux? Permettrez-vous long-temps qu'on vous aviliſſe ainſi aux yeux de toutes les nations? Je crois vous avoir ſuffiſamment démontré l'illégalité de ces états, les torts énormes qu'ils ont envers vous, les malheurs qu'ils vous ont cauſés; vous le ſentez tous; car il n'eſt pas un ſeul individu dans le royaume, qui ne ſoit en ſouffrance. L'hiſtoire nous fournit des exemples d'Empires détruits, de trônes renverſés;

mais ce que les uns perdoient, les autres le gagnoient. Aujourd'hui personne ne gagne, & depuis le Roi jusqu'au mandiant, tout le monde perd. Le mandiant meurt de faim, ne trouvant plus de superflu chez personne; chacun craint de manquer bientôt du nécessaire indispensable. On n'a jamais vu rien de pareil.

Français, les temps sont arrivés. Si les malheurs ont quelquefois conduit à l'indépendance, les malheurs doivent vous faire rentrer dans vos droits & vos devoirs. Assemblez-vous par bailliages dans toutes les provinces, comme vous l'étiez quand vous avez nommé vos députés; ou seulement par chaque communauté, & tous les notables du lieu sans distinction d'ordre; n'admettez plus de procurations, & révoquez vos pouvoirs; prononcez que vous ne voulez plus d'Etats-Généraux.

Suppliez le Roi de vouloir bien reprendre sa puissance, & promettez-lui tout secours; demandez-lui de réformer les abus, ainsi qu'il en avoit le projet; fournissez-lui, vous-mêmes, des moyens pour y parvenir, si vous croyez en avoir de bons; demandez-lui de vouloir tenir tous les engagemens qu'il a pris lors de la séance royale du 23 juin dernier, & la responsabilité des

miniſtres; ce ſera plus que ſuffiſant pour vous rendre heureux.

Les hommes ſont faits pour être gouvernés, les Français plus qu'aucune autre nation ; mais c'eſt un Roi qu'il leur faut.

Vous, Meſſieurs des Parlemens, faut-il vous rappeller ces temps ſi glorieux où vous donniez tant de preuves de votre zele, de votre amour, de votre fidélité pour vos Rois, & pour le maintien intact de la monarchie? Vous dormez quand l'Etat eſt au moment de ſa chûte, quand mille démons cherchent à le détruire de fond en comble! Reveillez-vous; qu'un beau zele vous ranime; montrez-nous tant de vertus, que nous ſoyions forcés d'oublier vos anciens torts; on ne peut ſe diſſimuler que vous en avez, n'euſſiez-vous que celui d'avoir demandé les Etats-Généraux; c'en eſt aſſez. Je ſais qu'une ſuite de méchans miniſtres vous ont vivement tourmentés, que, peut-être, ils vous ont forcé à les demander; mais de vrais magiſtrats reſtent toujours ſans reproche & toujours reſpectueuſement inébranlables.

Reprenez tous, en un même jour, vos fonctions comme ci-devant; ratifiez ſur-le-champ vos promeſſes ſur tous les ſacrifices pécuniai-

res; que nul n'en ſoit exempt dans le royaume ; lancez tous enſuite des arrêts foudroyans contre tous les perturbateurs du repos public, ſans diſtinction quelconque ; faites la plus exacte recherche des auteurs des maux que nous ſouffrons ; que nulle conſidération ne vous arrête.

Caſſez tous, en un même jour, les Etats-Généraux, & tout ce qu'ils ont fait : vous ſerez immortels.

Je vous ai fait voir, & vous connoiſſez vous-mêmes leur irrégularités, les maux affreux qu'ils nous ont faits. En faut-il d'avantage, pour vous porter à faire ce que vous devez, & ce qui eſt en votre pouvoir ? Vous en trouverez un exemple ſous le regne d'Henri IV. On tint les Etats-Généraux à Paris, en 1593 : ils furent caſſés par un arrêt de la Cour du 30 Mai 1594. (Voyez Moréri, édition d'Amſterdam, 1648).

Vous ſervirez la Nation, qui vous approuvera, ſoyez-en sûrs. C'eſt le vœu des grands ; c'eſt le vœu des petits ; c'eſt le vœu de tous ; c'eſt encore celui du Roi ; & jamais vous ne l'aurez mieux ſervi. Ne dites pas, pour excuſer vos refus, que vous attendez que Sa Majeſté vous faſſe connoître qu'elle deſire que vous preniez un parti. Voyez ſa poſition ; je ne vous en dis pas davantage. Quoi ! faudroit-il un ordre

pour sauver l'Etat? Sauvez-le, & présentez ensuite vos têtes. Vous verrez qu'elles vous resteront, & vous serez couverts de gloire.

Suppliez le Roi de vouloir bien révoquer & annuller tout ce qui s'est passé dans son lit de justice le 4 Mai 1778; & tout ce que je viens d'indiquer, m'adressant à la Nation, vous l'obtiendrez: je connois son cœur paternel.

Demandez-lui encore d'approuver les milices bourgeoises, je n'y vois nul inconvénient, quand elles seront ce qu'elles doivent être; je pense même qu'elles peuvent être utiles.

Que dans chaque ville, chaque bourg, chaque village se garde désormais. Mais pour éviter les inconvéniens, suite nécessaire de tant de gens armés, dont la majeure partie ignorent entierement le maniement des armes, qu'il y ait seulement, dans chaque endroit, autant de bons fusils, épées & bayonnettes, qu'il y aura de gens en état de porter les armes que toutes cesdites armes soient déposées en un lieu de sûreté dans chaque paroisse, avec aussi la quantité proportionnée de poudre & de balles, & qu'il n'y ait que les gens de service qui soient armés, avec encore la restriction que toutes les armes nécessaires au service journalier resteront toujours au corps-de-garde; ensorte que ceux qui

monteront la garde, prendront toujours celles de ceux qui la defcendront. Ces milices feront aux ordres de la municipalité, dont les premieres cours fouveraines auront la grande police.

Lorfque ces gardes auront arrêté quelque malfaiteur, ou quelqu'un de fufpect, elles le conduiront, fur-le-champ, aux juges naturels, qui le jugeront felon les loix. Les patrouilles, en cas de befoin, fe communiqueront d'un village à un autre, & feront doublées ou triplées, fi le cas le requiert, ce qui rend parfaitement inutiles toutes les Maréchauffées du royaume, qui lui coûtent beaucoup.

Ceux qui n'auront pas acquis le droit du port-d'armes, doivent être défarmés. Le bon ordre l'exige.

Je crois indifpenfable d'exercer toutes ces milices au maniement des armes, dans la belle faifon, les jours de Fêtes & Dimanches.

Ce nouveau réglement rendant tous les Français foldats, ils doivent tous être exempts de la milice royale; le Roi fe réfervant, dans les cas de guerre, de demander à chaque paroiffe, ou diftrict, un certain nombre d'hommes proportionné à celui des habitans, & toujours ceux de bonne volonté, auxquels tous les habitans, fans diftinction, feront un fort.

O vous, braves & généreux militaires, vaillans soldats, lorsque j'invite la Nation à reprendre ses droits, à faire son bonheur, & remettre son Roi sur le trône, je n'oublierai point de vous rendre l'hommage qui vous est dû (mes vœux s'adressent également aux armées navales & aux armées de terre).

Vous fûtes toujours l'honneur & l'appui du trône. c'est votre valeur qui soutient les empires, qui fait toute leur puissance. Votre sang versé tant de fois a rendu la France florissante & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans. Elle n'existe que par vous. Votre caractere n'est point changé. L'honneur seul vous guida toujours, l'honneur seul vous guide encore, & vous n'aurez jamais que lui pour guide. Je suis soldat comme vous : je suis votre ami; je vais donc vous parler, comme si j'étois parmi vous.

Les soldats sont les vrais soutiens d'un empire; eux seuls le défendent; c'est donc eux qui doivent y tenir le premier rang: mais prenez bien garde à ce que je vais vous dire. Il faut bien distinguer un empire, d'avec une république: dans une république, les soldats n'y sont regardés que comme des valets que l'on paye. Voyez la Hollande; le plus petit marchand s'y croit

croit plus qu'un colonel ; le ſoldat y eſt avili. Voyez, au contraire, tous les grands empires, les ſoldats y ſont des héros que l'on reſpecte ; & plus le Roi ſera grand, plus ſes troupes auront de conſidération.

On veut faire de la France une république, où tous les états ſeront confondus On veut bien y conſerver une ombre de Roi, mais ſeulement pour les apparences : ſa puiſſance ſera nulle. Il eſt donc de votre intérêt, ainſi que de toute la Nation, de vous oppoſer fortement à cet odieux projet : tout doit vous y porter : l'honneur, le devoir l'exigent.

Vous servez le plus grand Roi de la terre. On veut que vous ſerviez les municipalités. Vous ſerez aux ordres du plus petit juge de village, & vous ſavez le cas que vous en faites.

On cherche à vous ſuborner : tout ſuborneur eſt un lâche que vous mépriſez. On vous fait entendre qu'on veut vous mener contre des Français, vos concitoyens ; on vous trompe. Penſez-vous que votre Roi voulût faire la guerre à ſes propres ſujets ? Quel fruit lui en reviendroit-il ? Mais ouvrez les yeux, ſoldats ; ce ſont vos ſuborneurs qui ſont armés contre vous. Paris, à lui ſeul, renferme une armée. Il a une artillerie des plus formidables : & contre

qui, eux qui font ſonner ſi haut les projets odieux (qu'on n'a jamais eu) d'armer les Français contre des Français? Contre qui font-ils armés eux-mêmes? Les ennemis ſont-ils ſous leurs remparts ? On ne voit que des gens ſoumis. C'est donc de toute évidence, que c'est contre vous qu'ils ſont armés. N'êtes-vous pas des Français ? Vous l'êtes ſans doute, & de bons & de véritables Français, l'honneur & l'élite de la Nation. Eux ſe ſont égarés. Ne croyez pas pourtant que ce ſoit tous les Pariſiens ! c'eſt un petit nombre qui veut uſurper l'autorité.

Mais le Roi, qui eſt un bon pere, gémit ſur leur aveuglement, retient ſon bras, ne punit point ; il attend leur repentir, leur ouvrira ſon ſein paternel, toujours prêt à les y recevoir. Suivez donc aveuglément les ordres de vos officiers : ſoyez ſûrs qu'ils ne vous ordonneront jamais rien contre les loix de l'honneur. Sans doute ils vous commanderont d'aller contre les émeutes populaires. C'eſt votre ſûreté, c'eſt la ſûreté publique. Ils vous commanderont même de tirer ſur des brigands attroupés. Mais les brigands ſont-ils Français ? Des brigands ne ſont d'aucune nation, quoiqu'il y en ait dans

tous les pays. Mais par-tout ils ſont l'horreur de genre humain, & par-tout on cherche à les détruire. D'ailleurs, vous le voyez, ces miſérables maſſacrent eux-mêmes chaque jour les plus honnêtes gens. Vous êtes avares de leur ſang, quand ils cherchent à répandre le vôtre!

Mes amis, mes camarades, voilà tout ce que notre bon Roi avoit exigé de ſes Gardes-Françaiſes. C'étoit de maintenir l'ordre dans Paris, d'en chaſſer les ſcélerats & les bandits. Il ne voulut rien de plus.

Les Gardes-Françaiſes ont été trompés eux-mêmes; ils en conviennent, & leur repentir ſe manifeſte chaque jour. Ils ſont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais ſortir. Il ne leur manque qu'un homme qui ſache les ramener dans les voies qu'ils ſuivoient autrefois. Il s'en eſt trouvé mille pour les égarer; il ne s'en préſente pas un ſeul qui ait aſſez de courage pour leur montrer leur erreur. Eh bien, ſoldats! c'eſt à vous Gardes-Françaiſes que je parle, vous en trouverez un, c'eſt moi. Je me lie à vous. Je me livre à vos mains. Je ſais les riſques que je cours, non de votre part (vous avez conſervé l'eſprit noble du ſoldat): c'eſt de la part de ceux-même qui vous ont tendu des pieges; mais vous me défendrez, j'y compte. Si l'on m'aſſaſſine

avant que vous ayez le temps de me défendre, vous vengerez ma mort. J'aurai ſauvé la Patrie, & je mourrai content.

(Je me ferai connoître dès que vous le deſirerez).

Vous connoiſſez vos torts ; on ne peut vous les diſſimuler; mais je ſais combien vous avez réſiſté ; je ſais combien votre cœur répugnoit à ce qu'on vous a fait faire, & les efforts qu'il a fallu pour vous gagner. Je ſais auſſi que dans votre erreur même, vous avez toujours montré que vous étiez ſoldats.

Votre colonel ſans doute a de grands reproches à ſe faire. S'il avoit toujours ſu vous prendre par l'honneur, vous ne ſeriez jamais ſortis des bornes qui vous étoient preſcrites. Si j'avois eu celui de vous commander, vous n'auriez rien fait d'indigne de vous, & la France ne ſeroit pas plongée dans les malheurs affreux qui l'accablent aujourd'hui. Soldats! vous pouvez encore tout réparer, & vous couvrir d'une gloire immortelle.

Votre Roi eſt priſonnier, vous le voyez. Vous l'avez garanti de la fureur d'une populace effrénée, dont les projets étoient inconnus ; ce qui vous a rendu l'eſtime de tous les gens de bien. Dites aujourd'hui que vous prétendez qu'il ſoit

libre, il le ſera. Ses Gardes-du-Corps n'exiſteroient plus ſans vous. Finiſſez votre ouvrage. Demandez qu'ils reprennent leurs fonctions auprès de Sa Majeſté, ils les reprendront. N'eſt-il pas affreux, qu'un Roi de France ne puiſſe avoir des Gardes-du-Corps, quand le plus petit Souverain a les ſiens? Songez, ſoldats, que voici le moment où vous pouvez faire la plus belle action du monde, mettre le Roi dans le cas de ne jamais oublier ce trait de zèle, d'amour & de fidélité, & de contracter une amitié inviolable avec toute la nobleſſe du royaume, & avec le plus beau & le premier corps de toutes les troupes de France.

Après un ſervice auſſi ſignalé que vous aurez rendu au Roi, demandez-lui de vouloir bien oublier le paſſé, de vous rendre ſes bontés; demandez-lui de vous réintégrer dans tous vos droits, de redevenir ſa garde la plus fidelle; il ne vous refuſera pas : demandez-lui auſſi de rappeller vos officiers, excepté le colonel, puiſqu'il eſt la cauſe première de votre égarement. Vous obtiendrez tout, tant le cœur de ce MONARQUE eſt bon & généreux. Vous reprendrez votre ancien uniforme, & le nom ſi glorieux des Gardes-Françaiſes de la perſonne ſacrée du plus grand Roi du monde.

Votre exemple a porté l'infurrection dans prefque toutes les troupes. Votre exemple les fera toutes rentrer dans le devoir, & la faute que vous avez faite va fervir à vous immortalifer, attendu que toutes verront qu'il a fallu vous tromper pour vous mettre dans l'erreur ; mais qu'auffi-tôt que vous l'avez reconnue, vous avez fu vous repentir (ce qui part toujours d'une grande ame); & que, pour prouver que l'honneur eft toujours la bafe de vos principes, vous prétendez rendre à l'état fa premiere fplendeur. Il vous la devra véritablement, & vous en aurez toute la gloire. Songez que tout vous invite à faire ce que je vous dis; l'honneur, le devoir & la reconnoiffance. Car vous n'oublierez pas que votre Roi vous a toujours foldés, quoique vous ne fuffiez plus à lui, tant il efpéroit fur votre retour.

S'il en étoit parmi vous, qui n'approuvaffent pas ce projet, ne les forcez pas; contentez-vous de les méprifer ; & rappellez ceux de vos camarades qui feront de bonne volonté, qui fe font retirés dans leurs Provinces. S'ils ne fuffifent pas pour vous mettre au complet de ce que vous étiez, vous prendrez, pour y parvenir, ceux que vous croirez les plus dignes

d'entrer dans un corps auſſi auguſte que le vôtre va devenir : croyez que je vous donne un bon conſeil : invitez auſſi tous les ſoldats, cavaliers ou dragons, qui ſont à Paris, de ſuivre votre exemple. D'ailleurs, vous le voyez, on ne veut plus à Paris de ſoldats qui quittent leurs drapeaux. On cherche même à ſe défaire de vous autant qu'on le peut, ne vous trouvant plus néceſſaires ; mais reſtez toujours.

Je parle maintenant à toute l'armée. Vous voyez les moyens violens que les parlemens ont employé contre les brigands, auxquels cependant on doit la révolution : dès qu'elle a été faite, on leur a fait la guerre, on les a chaſſés ; on en a pendu pluſieurs. Tous ces faiſeurs de motions du Palais-royal, auxquels on donnoit beaucoup d'or pour échauffer les eſprits, ſitôt qu'ils n'ont plus été néceſſaires, on les a arrêtés, comme perturbateurs du repos public ; on les a mis au carcan ; on ne ſait pas ce qu'ils ſont devenus.

Je crois vous en avoir dit aſſez pour vous faire ouvrir les yeux, ſoldats ; c'eſt à vous à faire tout rentrer dans l'ordre. Vous avez la force en main, jurez ſur vos glaives, que vous défendrez votre Roi envers & contre tous. Dites que vous prétendez qu'il reprenne toute

ſa puiſſance; que c'eſt votre vœu, que vous le voulez. Vous aurez la gloire d'avoir remis ſur le trône le plus grand Monarque du monde, & d'avoir rendu à votre patrie la tranquillité qu'elle a perdu depuis ſi long-temps, & qu'elle deſire avec tant d'ardeur. Si vous ne le faites pas, vous ſerez auſſi malheureux que nous : la confiance publique étant perdue, il ne circule pas un écu. Qu'allons-nous devenir ? Mais je connois votre valeur, je ſais combien l'honneur vous anime : je vous vois tous empreſſés d'envoyer une députation au Roi, pour l'aſſurer de votre fidélité. Quelle gloire ne ſera-ce pas pour le premier régiment ou la premiere garniſon qui en donneront l'exemple ? Ah ! ſoldats, je vois que les premiers qui liront cet écrit, feront les premiers à ſe ſignaler ; d'autant mieux que vous n'avez pas un coup de fuſil à tirer. Vous n'avez qu'à prononcer affirmativement, que vous voulez que tout rentre dans l'ordre, & tout y rentrera. Soldats ! ſongez que voici le moment où vous pouvez à jamais couvrir de gloire tout le militaire Français.

SIRE,

Votre Majeſté vient de voir ce que mon zele m'a ſuggéré pour elle ; je la ſupplie de vouloir bien permettre que je lui adreſſe encore directement quelques réflexions.

Si votre régiment des Gardes-Françaiſes fait ce que je lui preſcris, ainſi que je le crois, je penſe que Votre Majeſté doit leur pardonner, & les rétablir tels qu'ils étoient.

Si les troupes, comme je n'en doute pas, ſe déclarent pour vous, à l'exemple des Gardes, je crois qu'une amniſtie générale devient néceſſaire, & qu'il conviendra que Votre Majeſté ſe rende, dans la belle ſaiſon, au milieu de ſes braves ſoldats, pour y jouir de leur amour & de leur fidélité. C'eſt le vrai moyen de les maintenir dans ces heureux principes, qui ſont les ſeuls vrais. Je crois qu'il feroit à propos, en attendant que ce projet puiſſe avoir lieu, de vous occuper le plus promptement poſſible, d'augmenter leur ſolde, qui vraiment n'eſt pas ſuffiſante. Je ſais que le ſoldat Français ne ſert que pour l'honneur; mais encore faut-il qu'il ait de quoi vivre. Il convient auſſi, par toutes ſortes de raiſons, de rendre les compagnies aux capitaines, les lieutenances colo-

nelles, & les majorités aux corps, & de ne donner les régimens qu'à des officiers d'un mérite reconnu. Je ne conſeillerai jamais à Votre Majeſté de s'armer contre ſes ſujets.

Je ſais combien ce projet odieux pourroit l'offenſer : je la ſupplie auſſi de croire qu'il ne peut jamais entrer dans mon ame; elle eſt trop généreuſe; mais il faut qu'un Roi ſache ſe faire obéir. Sans doute le plus bel attribut des Souverains, c'eſt celui de pardonner, de faire grace. Mais un Roi qui pardonne toujours, par ſa bonté trop facile, rend tous ſes ſujets malheureux. Leur deviſe doit être juſtice & fermeté.

Sire, ſi Votre Majeſté ne caſſe pas elle-même les Etats-Généraux, elle doit du moins applaudir à ce que les Parlemens lui rendent ce ſervice; ſervice qui devient de la plus grande importance pour toute la Nation; elle le deſire, elle fait de vœux ardens pour l'obtenir.

L'état eſt dans une criſe où jamais puiſſance ne s'eſt trouvée; on invite de toutes parts à venir au ſecours; toutes les bourſes reſtent fermées; ce qui prouve le peu de confiance qu'on a dans les Diſtricts de Paris, & dans les Etats-Généraux. Mais, Sire, reprenez votre puiſſance; montrez à vos peuples (les plus aimables, les plus généreux de la terre), que vous allez

fupprimer tous les abus, que vous allez les gouverner en pere, que vous allez être Roi; des millions vont s'offrir à vos yeux.

L'impôt volontaire du quart du revenu d'un chacun ne produira rien, étant ridicule, & le Souverain lui-même ne le demandant pas; mais, Sire, quand vos fujets verront l'ordre rétabli, l'état d'un chacun affurera la monarchie fans atteinte, inébranlable fur fes fondemens: le commerce libre & protégé, que vous leur ferez connoître, les befoins preffans de l'état, vous verrez tous les corps, les arts, les métiers, les compagnies, les maîtrifes, tous vos fujets venir à votre fecours, & d'une maniere efficace. Mais pour leur donner plus de confiance, ordonnez que toutes ces fommes reftent en dépôt au même lieu dont elles feront forties, qu'elles ne viennent point au tréfor-royal, & que chacun acquitte les articles que vous leur aurez défignés, & que le tout foit rendu public par la voie de l'impreffion.

Je ne crois pas qu'un particulier ifolé doive faire de ces facrifices, & fur-tout quand ils ne peuvent être que très-modiques. L'exemple ne féduit perfonne, & prête beaucoup à la critique: mais quand ce fera par corps, par compagnie, par généralité, alors chacun con-

tribuera librement, ſelon ſon zele & ſes facultés, & la modeſte indigence (qui ſouvent a plus de vertus, que ces riches qui affectent un zele ſi patriotique) n'eſt pas humiliée, & partage l'honneur de ſa généralité, qui n'en eſt point jalouſe.

Sire, connoiſſez les Français, gouvernez-les bien; ne leur demandez jamais que ce qu'ils pourront faire; que votre autorité ne ſoit jamais compromiſe; que vos décrets ſoient mûrement réfléchis, dictés par la juſtice; mais une fois lancés, qu'ils reſtent irrévocables : prenez toujours les Français par le ſentiment qui leur eſt le plus cher, celui de l'honneur; que le vice n'opprime point la vertu qui ſeule doit tout obtenir. Vous les conduirez aux enfers, & vous ſerez le plus grand Roi du monde.

Vos affaires ſont bien embrouillées; mais ſi j'avois le don de communiquer mon ame à vos Miniſtres, je voudrois, connoiſſant la Nation comme je la connois, qu'avant ſix mois, on ne doutât plus de voir bientôt la France ce qu'elle doit être.

Réſumons. Pour établir l'ordre, il faut néceſſairement en revenir à notre premiere conſtitution; on a beau dire qu'elle n'exiſte pas, elle exiſte. Quand même on ne pourroit pro-

duire de réglement positif qui la fixât, un usage de quatorze cents ans, qni nous a rendus si puissans, si florissans, heureux enfin, doit avoir force de loi constitutive. Nous voyons, j'en conviens, des abus énormes. Eh bien, c'est ces abus qu'il faut extirper. Mais il ne faut pas tout détruire, il faut perfectionner.

Il n'en est pas d'un empire, comme d'un édifice quelconque, & pourquoi? c'est que celui-ci n'appartient qu'à un seul, ou à une petite société, qui peut réunir ses opinions pour le renverser entierement, afin de le réédifier sur un autre plan, ce qui ne blesse personne. Mais un empire composé de vingt-cinq millions d'habitans, dont les intérêts sont si divers, ne doit jamais supporter que de légers changemens, ou tout va mal. L'exemple est sous nos yeux, chaque individu le sent fortement.

Les hommes, sans doute, paroissent être nés pour être tous égaux, parce qu'il est bien démontré moralement & physiquement qu'ils viennent tous d'un seul. Cependant, la nature a gravé dans nos cœurs, non pas le caractere de l'esclavage, mais la nécessité absolue d'obéir; ensuite les circonstances dans lesquelles on est né; l'éducation qu'on a reçue, ont formé les différentes nuances. Je dirai plus, je crois que

tels ſont les décrets de la Providence. Je ſais que je me donne un ridicule de croire en Dieu; mais je crois, & je porte mon ineptie juſqu'au point d'oſer eſpérer en lui.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'eſt de voir des êtres purement paſſifs, & il y en a beaucoup, & que de tous les temps, depuis que le globe eſt habité, il y en a qui ont commandé, il y en a qui ont obéi. Il faut donc des ſignes de démarcation : les hommes ne ſont pas faits pour être tous égaux, ou bien la ſociété diſparoît; et ceux qui crient tant pour l'égalité, n'en font qu'un jeu de mots : je vais le prouver.

Je ſais qu'un avocat, qui n'eſt point né noble, a dit qu'il ne s'accoutumoit pas de voir que ſon fils tirât à la milice, quand un Montmorenci n'y tiroit pas, vu que tous les hommes ſont égaux. Je voudrois demander à ce M. l'Avocat, s'il regarde le porteur-d'eau, ou le petit décrotteur comme ſon égal? Il eſt cependant homme comme lui, organiſé de même, peut-être plus vertueux, & peut-être qu'il ſera choqué de la comparaiſon. Dira-t-il que ce petit Savoyard eſt un petit malheureux, ſans nulle eſpece d'éducation, & qu'il le paye pour décrotter ſes ſouliers, & le porteur-d'eau de même, pour le ſervice qu'il lui rend? La réponſe ſeroit on ne peut pas plus inepte, &

horriblement ridicule. Si ces deux êtres sont sans éducation, c'est parce qu'ils sont nés de parens pauvres, & que c'est peut-être les siens que les ont ruinés. Il les paye, dit-il; mais lui ne reçoit-il pas de l'argent de tout le monde? Il en recevroit de ce porteur-d'eau, de ce décrotteur, s'il plaidoit un procès pour eux; enfin, son existence ne vient que de l'argent qu'il gagne: je le ménage, ne me servant que de cette expression. Les admettroit-il à sa table? Sûrement non: M. l'Avocat a trop d'orgueil, & les disproportions sont trop grandes: cependant, la disproportion de lui à un Montmorenci, est bien grande aussi! & ce Montmorenci l'admettroit à manger avec lui; il épouseroit même sa fille, si elle avoit bien des écus. Disons donc que c'est la fortune qui marie tout. Sixte Quint devint Pape de simple petit porché qu'il étoit: il n'admit pourtant pas dans ses états l'égalité des conditions, & se croyoit bien le premier du monde. Enfin, l'on voit tous les jours que rien n'est si vain qu'un nouveau parvenu; & ceux qui crient tant pour n'avoir personne au-dessus d'eux, voudroient fouler à leurs pieds l'univers entier; mais leur empire seroit en vérité trop dur.

Messieurs les députés du Tiers, quand ils ont

voulu détruire la nobleſſe & le clergé, dont leur acharnement n'a pas été diſſimulé, ni leur terrible animoſité, ils ont dit que le Tiers faiſoit la preſque totalité du royaume, pour faire voir que le reſte méritoit bien peu d'égards. Mais on peut répondre à ces glorieux défenſeurs, que s'ils ſe ſont modeſtement rangés dans cette vaſte & générale claſſe, ce n'étoit que pour en tirer tout l'avantage, & non pour ſervir les malheureux. Ils en donnent aujourd'hui la preuve, voulant fixer à tant de marcs d'argent d'impoſitions (car toutes leurs expreſſions ſont nouvelles, ainſi que leurs opérations), ou tant de poſſeſſions de biens-fonds, pour être quelque choſe dans l'état; ſans conſidérer que ceux qui ſeront exclus par ce réglement, feront encore la preſque totalité du royaume; car ſi l'on comptoit tous les payſans qui ne ſeront pas dans tous les cas requis, tous les ouvriers, les manœuvres, les domeſtiques, les pauvres, & les ſoldats enfin, avec auſſi la majeure partie de leurs officiers, & tant d'autres que je ne nomme pas, tant l'énumération ſeroit grande, ce ſeroit encore la preſque totalité, pour me ſervir toujours de leurs termes didactiques, & à coup ſûr la partie la plus redoutable. Ce ſont pourtant tous des hommes,

des

des citoyens, par conſéquent ayant tous les mêmes droits. Je voudrois qu'on fût conſéquent ; mais quand on veut faire le mal, on s'aveugle ſur les conſéquences.

Je prie le lecteur de me permettre un épiſode qui trouve ici ſa place tout naturellement. Comme il y a des ducs aux Etats-généraux, qui ſe ſont aſſimilés aux avocats, & même fort au-deſſous ; qu'il y a des avocats dans ces mêmes Etats, qui ſe croyent fort au-deſſus d'un duc, faiſons-les marcher enſemble.

Je ſuppoſe que ces deux Meſſieurs ont dit quelque dureté chacun à leurs domeſtiques, qui ſans doute leur auront manqué : ces domeſtiques prendront de l'humeur, & rendront à leurs maîtres une volée de coups de bâton. Il n'y a plus de quoi les tuer : nous ſommes tous égaux. On appelle la garde ; la garde vient, prend les battus & les battans, & les conduit au diſtrict, partant du nouveau principe de la parfaite égalité parmi les hommes, du droit enfin de l'homme : il n'y a point de ſang répandu. Les domeſtiques ont de l'honneur ; ils ne ſouffrent point de propos qui bleſſent leur délicateſſe ; ils ont fait ce que leurs maîtres auroient fait en pareil cas : c'eſt une affaire d'égal à égal, c'eſt-à-dire pourtant de canaille,

puisqu'il n'y a que la canaille qui donne & qui reçoit des coups de bâton. On les conduit tous quatre au corps-de-garde, comme ayant troublé l'ordre de la société, puis on les renvoie chez, eux après leur avoir bien lavé la tête.

Les deux maîtres veulent au moins renvoyer leurs domestiques. Ceux-ci répondront, cela vous plaît à dire! nous sommes les maîtres, parce que nous sommes les plus forts; nous sommes la presque totalité; car parmi tous vos gens, tous vos vassaux (ils ont chacun une fort belle terre), qui sont nos égaux & nos compagnons de fortune, il n'y a que vous & vos fermiers, qui payent un marc d'argent d'impositions. Nous allons vous faire sentir que c'est à nous à faire la loi; & pour que la révolution soit totale, nous allons partager entre nous vos biens, & vous mettre à la place du dernier de votre village, c'est-à-dire, que vous n'aurez rien. Vous ferez parler les loix tant qu'il vous plaira, nous ne les avons pas faites, nous n'avons pas été consultés, parce que nous n'étions pas assez riches; nous ne voulons pas nous y soumettre

Nous avons parmi nous (nous entendons tous ceux qui, par vos réglemens, sont exclus de

donner leurs voix dans l'Etat), des gens de la plus grande distinction, soit par leur naissance, leur mérite, leurs talens, & beaucoup de braves soldats; ceux-là seront nos chefs, seront nos guides dans tout ce que nous ferons, & vous resterez le presque rien de la presque totalité, ce qui sera peut-être alors un tout organisé d'une maniere tout-à-fait nouvelle. Mais les Etats-Généraux font du neuf & du très-neuf, nous en ferons aussi.

Nous conserverons notre roi, parce qu'il est bon; nous lui dirons de l'être toujours, mais de ne pas toujours pardonner, attendu que les gens sages & vertueux n'auroient pas plus d'avantage que les scélérats, & que ceux-ci nous tourmenteroient sans cesse, vu l'impunité dont ils seroient sûrs: nous lui dirons enfin d'être juste.

Nous conserverons aussi nos nobles, auxquels nous ferons un meilleur sort que le nôtre, pour qu'ils ayent aussi plus de considération quand ils auront des vertus, & pour qu'ils puissent nous aider au besoin. Nous voulons les conserver, parce que non-seulement ce sera une justice, mais encore pour que ce soit un objet d'émulation pour nous qui voulons entrer dan quelque belle action. D'ailleurs, il nous com-

manderont, préférant leur obéir à ceux qui seroient si parfaitement nos égaux.

Quant aux Parlemens, nous pourrions fort bien nous en passer, même leur faire perdre leurs charges, attendu que nous leur devons en partie les maux que nous souffrons, & qu'ils ne savent ou n'osent les réparer: eux qui vouloient autrefois être nos maîtres, paroissent aujourd'hui avoir peur de tout, tant leur soumission & leur inaction est grande. Nous aurons des juges que nous prendrons parmi les gens les plus éclairés, les plus vertueux, & les plus sages; jamais parmi les jeunes freluquets, qui ne connoissent que les coulisses de l'Opéra, les longues toilettes, & les grandes frisures.

Nous laisserons dans le néant tous les avocats, tous les procureurs, (les juges eux-mêmes connoîtront les loix), & ces gens de la cour, qui ont affecté une si grande popularité, qui n'étoit que feinte, vu la circonstance.

Si tout ce que je viens de dire arrivoit, je crois que les Etats-Généraux chanteroient bien vîte la palinodie de cette si grande égalité qu'ils ont voulu mettre entre les hommes! Convenons donc que ces Messieurs, qui ne veulent être

dominés par qui que ce puiſſe être, voudroient étendre leur domination au-delà de toutes les bornes. Ils nous prouvent cependant qu'elle ne feroit pas aimable. On voit tous les jours parmi les hommes qui s'élèvent, que moins ils étoient faits pour être quelque choſe, plus leurs chaînes ſont peſantes.

Ces meſſieurs, pour bien nous prouver encore qu'ils veulent être abſolus, oublient qu'ils ont des maîtres. Ces maîtres ſont leurs commettans. Ils ont fait un arrêté qui défend aux provinces de s'aſſembler. Je voudrois ſavoir pourquoi Paris n'eſt pas compris dans cette défenſe. Cependant, Paris eſt ſous le glaive de leur juſtice. Paris, ſans conſulter ce redoutable ſénat, s'aſſemble de lui-même, lance auſſi ſes décrets abſolus : il reſte permanent, & il eſt très-problématique de ſavoir où réſide le ſouverain pouvoir. Tout cela fait voir que lorſqu'on n'eſt pas bien décidé au combat, que ce n'eſt jamais que de très-loin, que l'on défie ſon ennemi ; c'eſt ainſi que je vois, c'eſt ainſi que tout ſera perdu, ſi nous reſtons dans notre aveuglement. Revenons donc comme nous étions ; ſupprimons les abus dans toutes les parties de l'adminiſtration, & perfectionnons notre code criminel, où c'eſt fait de la France :

fon commerce eft dans une ftagnation la plus effrayante. La grande émigration qui fe fait journellement, la ruine pour toujours, enrichit nos voifins, & prouve évidemment que le général n'approuve pas tout ce qui fe paffe : car ceux qui reftent ne peuvent faire autrement ; mais des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts.

L'émigration qui fe fit lors de la révocation de l'Edit de Nantes, a fait une plaie qui faigne encore. Celle-ci renverfe tout, & devroit bien faire ouvrir les yeux : ouvrez-les, Français ! voyez que tout ce qu'on fait, vous conduit à votre ruine totale. Votre Roi ne peut plus rien, il eft prifonnier, dans toute la force du terme : on fe fert de fon nom pour vous aveugler davantage. Mais tout ce qu'il fanctionne, tout ce qu'il fait ne peut avoir force de loi. Il eft certainement bon, mais il ne peut rien faire par lui, n'étant pas libre. C'eft à vous à le remettre ce qu'il doit être, il le defire ; il n'attend que ce moment pour vous rendre heureux, & réparer les maux qu'on vous a faits.

En terminant cet écrit, j'invite tous les bons Françaies, qui aiment la nation, qui chériffent leur Roi, de m'aider à le rendre pu-

blic dans tout le Royaume; le faiſant imprimer dans les Provinces, pour que chacun puiſſe le lire, & le faire lire dans toutes les Paroiſſes. J'invite ſur-tont à le communiquer à toutes les troupes.

P. S. J'ai différé juſqu'au moment de l'impreſſion de cette petite Brochure, de parler de la tragédie de Charles IX, que l'on donne aux Français, eſpérant qu'on m'éviteroit, en le retirant, l'horreur d'en faire mention.

Cette tragédie, comme ouvrage dramatique, eſt la plus mauvaiſe, la plus mal-faite de toutes les pièces qu'on donne au théâtre, & feroit tombée, dès le premier acte, ſans la circonſtance actuelle, qui la fait applaudir depuis le commencement juſqu'à la fin. Je prie le lecteur de croire que je n'y ai point été, que je ne l'ai point lue, que je ne la lirai point, que je n'irai point : j'en ai beaucoup trop de ce que j'en entends dire.

Malheureuſement tout le monde connoît le maſſacre horrible, exécrable, inimitable de la Saint-Barthélemy. C'eſt cette action qu'on ſe plaît aujourd'hui à ſe retracer ſans ceſſe devant les yeux.., Nos crimes ne ſont-ils donc pas aſſez grands ? Veut-on les noircir davan-

tage? Oui, ce crime abominable ne fut qu'un jour, qu'un moment, peut-être, suivi du repentir. On veut aujourd'hui qu'il dure toujours.

L'on voit sur la scène le Cardinal de Lorraine, revêtu de la pourpre sacrée, des habits pontificaux: on diroit que c'est au Saint des Saints qu'il doit offrir un sacrifice: c'est pour bénir les poignards de mille assassins, qui vont les plonger dans le sein de leurs frères, de leurs enfans, de leurs pères.... Voilà le spectacle qui fait dans ce moment le délice des Parisiens!.. Grand Dieu! jusqu'à quand souffrirez-vous que des hommes, qui se disent éclairés, surpassent en férocité les siècles les plus barbares, au mépris même d'une si sainte religion? Les villes, que dans votre colère vous fites autrefois périr par le feu de la foudre, étoient-elles aussi coupables? ou nous réservez-vous une plus terrible vengeance?

Tremblez, nouveaux administrateurs! la mesure est comblée! Quoi! vous tenez votre Roi prisonnier! Sa trop grande bonté le fait acquiescer à tout ce que vous demandez, & vous êtes assez infames pour oser encore, sous ses yeux, lui retracer l'image d'un crime commis par un de ses prédécesseurs, qui jamais n'eût trouvé place dans l'histoire, si le Ciel l'é-

ternifant, eût voulu nous punir toujours d'une action si déteftable.

Vous préfentez à la Reine un méchant, parce qu'il eft forti du même fang dont elle fort, pour rendre plus amer le calice dont vous l'abreuvez fans ceffe! Vos defcendans auront le meme fort : on ne leur parlera de vous que pour les faire rougir ; mais vous avez beau faire, elle nous montre aujourd'hui combien elle eft grande, & combien vous êtes bas; c'eft l'hommage que lui rend dans ce moment un des plus grands Rois du monde, parlant à un de nos Princes du Sang, dont voici les propres paroles.

Le roi d'Angleterre ayant fait attendre deux heures M. le duc d'Orléans, lui dit: « Le Roi de France m'a donné connoiffance des événemens arrivés dans fon royaume; j'en fuis fenfiblement touché : fa caufe eft celle de tous les Souverains ; je n'ignore pas non plus l'extrême courage de la Reine, & fon grand caractère : je fuis très-aife de témoigner au premier Prince du Sang de France, les fentimens que j'éprouve, & qu'il doit partager plus qu'aucun autre ».

Ces paroles fans doute, dans la bouche d'un grand Roi, difent bien plus que toutes les

plumes éloquentes n'en pourroient dire. La mienne ne l'eſt pas ; auſſi j'admire , & avec reſpect, me tais; mais c'eſt dans l'adverſité qu'on connoît les grandes ames.

Dira-t-on, pour juſtifier la repréſentation de cette piece, que c'eſt le peuple qui la demande? Le Peuple ne lit pas, ne connoît point l'hiſtoire, ne va point à la comédie. D'ailleurs, trente mille hommes armés dans une ville, doivent y maintenir l'ordre, ou leur chef eſt indigne de les commander. Auroit-on d'autres projets? Il eſt affreux d'y penſer; je ſouillerois ma plume de vouloir les éclaircir. Je finis.

A l'Auteur du Pere-de-Famille.

Au moment, Monſieur, que je corrige la premiere épreuve de la derniere feuille de ce petit ouvrage, je reçois votre excellent tableau. J'ai pris d'autant plus de plaiſir à le lire, que tout récemment je venois de voir dans l'hiſtoire le trait que vous avez ſi bien adapté à la circonſtance actuelle. Souffrez que je vous témoigne, avant tout, la ſatisfaction que j'éprouve de voir que vous êtes non pas ce qu'on veut appeller aujourd'hui un bon patriote, mais un bon & loyal Français, qui aime ſon Roi, ſa

patrie, & qui veut le bien. Voilà, monſieur, des titres qui valent bien, je penſe, celui qu'on voudroit nous faire prendre à tous : mais on a beau faire, le grand nombre, & le très-grand nombre, penſe comme nous.

Vous gardez l'anonyme, mon cher monſieur, & vous faites bien; cependant nous avons la liberté indéfinie de la preſſe; mais cette liberté ſi grande, excepte, j'en conviens, les écrivains ſages & vertueux. Conſolez-vous, monſieur, notre tour pourra venir; je ſuis dans votre même cas.

Vos portraits ſont parfaitement reſſemblans; ils ſont ſi bien faits, que tout le monde les reconnoît. Je dois vous dire auſſi, que dans les petits grouppes qui ſont ſi artiſtement jetés ſur votre tableau, on reconnoît à merveille toutes les petites figures.

Permettez-moi actuellement d'avoir l'honneur de vous dire, que, dans l'hiſtorique, il vous eſt échappé un trait qui peut avoir ſon prix, c'eſt que ce Marcel, après avoir été tué, fut traîné dans la rue & dans la boue, en préſence d'un peuple qui l'avoit ſi paſſionnément aimé, & qui n'y porta pas le plus léger obſtacle, & les chaperons mi-partie rouges & bleus, furent jetés au feu le 24 août 1358, jour auquel le

Dauphin, alors Régent du Royaume, & depuis Roi, Charles V, rentra dans Paris, &c. (Moréri).

J'efpère, monfieur, que vous voudrez bien me pardonner cette petite réflexion; je la crois d'autant plus néceffaire, qu'elle pourra ajouter à l'impreffion que vous vous êtes propofé de faire fur vos lecteurs, & fur-tout fur vos fujets peints.

Encore un P. S. qui en vaut bien un autre! Les Etats-Généraux, après avoir tout culbuté, ruiné tout le monde, porté la défolation partout, reconnu un déficit de près de deux cents millions, invité tous les citoyens à faire des facrifices énormes pour venir au fecours de l'État, ils s'affimilent modeftement aux clers de procureurs & aux garçons perruquiers, pour faire un don patriotique: ils viennent de donner chacun leurs boucles de fouliers (il y en a qui valent un petit écu). N'auroit-il pas mieux valu abandonner leurs appointemens (que M. Necker, fort mal-à-propos, a pris fur lui de payer du tréfor-royal), qui fe montent à mille louis par jour, ce qui fait que perfonne n'eft payé? Mais non, ces Meffieurs trouvent fort

doux de nous ruiner pour se faire de bons traitemens, se sont rendus permanens, quoique leurs cahiers portent tous que leurs pouvoirs cesseront le plus tard au bout de l'an. Il me semble en vérité, voir Paillasse, sur les treteaux des boulevards, dire à ses camarades de faire de beaux tours de force; ils les font (presque toujours au risque de leur vie); ensuite il leur dit : ce n'est que cela? Je vais bien en faire davantage! Il se roule par terre, puis se releve, fait la cabriole, & se moque d'eux. Voila, Français, la premiere Nation du monde, quels sont vos très-augustes représentans.

Enfin, depuis cette belle époque, on ne peut plus, dans Paris, porter des boucles d'argent sans être insulté par la canaille, qui vous arrête & vous les vole au milieu d'une armée de trente mille hommes, sous le prétexte de les porter au District. Voilà la police de Paris! voilà le fruit des Etats-Généraux! Jusqu'à quand, grand Dieu! tarderez-vous à nous en délivrer? Que ce jour soit le dernier de votre courroux! Amen, Amen, mille fois Amen.

Vu, approuvé, & signé par tous les honnêtes gens des trois Ordres de tout le Royaume, qui

ne ceſſent d'invoquer le Ciel pour l'accompliſſement de leurs vœux.

La canailledes trois ordures proteſte contre, voulant faire du Royaume un vaſte déſert.

FIN.